



Le fait divers dans la didactique de l'écriture professionnelle

Marie-Noëlle Roubaud

► **To cite this version:**

Marie-Noëlle Roubaud. Le fait divers dans la didactique de l'écriture professionnelle. Écritures expertes en questions , 2015. <hal-01630381>

HAL Id: hal-01630381

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01630381>

Submitted on 19 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le fait divers dans la didactique de l'écriture professionnelle

Marie-Noëlle Roubaud

Aix Marseille Université, France

Introduction

Des cursus universitaires en rédaction professionnelle existent au Québec depuis plus de 25 ans (Beaudet & Clerc, 2008). Aujourd'hui en France, avec la multiplicité des écrits au travail, les employeurs ont besoin de spécialistes de l'écriture de communication pour faire face à la rédaction chronophage de comptes-rendus, synthèses, rapports, plaquettes... ou encore à la gestion en continu d'un site web. Afin de pourvoir à cette nouvelle demande, un parcours de rédacteur professionnel niveau Master s'est créé en septembre 2011¹, à l'université d'Aix-Marseille. Dans le cadre de cette formation universitaire à laquelle nous collaborons, nous nous interrogeons sur les outils linguistiques susceptibles d'entrer dans ce cursus, notre objectif étant de faire du rédacteur professionnel non pas un technicien mais un spécialiste « dont le domaine d'expertise est l'adéquation d'un texte de nature fonctionnelle à son lecteur » (Beaudet & Rey, 2012: 174). Nous nous inscrivons donc dans tout un courant de recherches sur l'écriture professionnelle et la didactique de l'écrit² et poursuivons d'autres travaux, par exemple ceux portant sur l'enseignement de la grammaire auprès de ce public universitaire (Roubaud & Rey, 2013).

279

Dans cet article, nous ciblons un écrit spécifique: le fait divers, enseigné en France dans les écoles de journalisme³. Nous nous demandons si enseigner ce genre aux futurs rédacteurs professionnels serait utile à leur formation. Notre objectif n'est pas de transformer les rédacteurs en journalistes (ce n'est pas leur affaire) mais de voir si cet objet pourrait les amener à construire de nouvelles compétences professionnelles. Dans une première partie, nous reviendrons brièvement sur les différentes études conduites sur ce genre textuel. Dans une seconde partie, en nous basant sur un corpus constitué de vingt-six documents relatant le même fait divers, nous montrerons les spécificités de ce type d'écrit journalistique en le comparant au même fait raconté à l'oral. Dans une dernière partie, nous détaillerons les compétences que l'écriture du fait divers exige du

1 Ce parcours a été créé par Véronique Rey de l'université d'Aix-Marseille en partenariat avec Céline Beaudet, université de Sherbrooke (Québec). Cf. le site RRIR (Réseau de Recherches Interdisciplinaires en Rédactologie) <http://www.vcharite.univ-mrs.fr/redactologie>.

2 Voir en particulier le numéro 153-154 de la revue *Pratiques (Littéracies universitaires: de nouvelles perspectives)* et le numéro 30 de la revue *Scripta* (Vol. 16) qui ont été publiés en 2012.

3 Le fait divers n'est pas enseigné à l'université.

futur rédacteur professionnel avant de conclure sur la place du fait divers dans une écriture professionnelle.

1. Le fait divers : une écriture professionnelle

Le fait divers a été étudié par de nombreux chercheurs. D'un point de vue historique, certains ont retracé son évolution (Borrell, 2007 ; Chevret, 2007 ; Grzmil-Tylutki, 2009). Il est attesté, dès 1859, par le *Trésor de la langue française* comme « rubrique journalistique » mais il n'a pas le même statut dans toutes les langues romanes (Lits, 2000). D'un point de vue littéraire, il est classé dans les procédés de rhétorique (Barthes, 1964 ; Petitjean, 1987) et d'un point de vue linguistique, dans les procédés informatifs (Combettes & Tomassone, 1988)⁴. En France, il est reconnu comme un « genre rédactionnel » (Grzmil-Tylutki, 2009) et il devient alors un objet intéressant à enseigner car la maîtrise des genres est importante pour « l'enseignement-apprentissage des langues » (Bakhtine, 1984 : 285).

Le fait divers renvoie, dans la conscience du producteur et du récepteur, à un événement perçu comme « anormal ou extraordinaire » (Petitjean, 1987 : 85), rompant avec le quotidien (Chevret, 2007 : 181), avec la norme (Borrell, 2007 : 135). Il est frappé au sceau de l'immanence, comme l'écrit Barthes (1964 : 189) : « le fait divers [...] est une information totale, ou plus exactement, *immanente* ; il contient en soi tout son savoir ». Il apparaît le plus souvent sous la forme d'un récit condensé : « il réussit à rassembler en une seule phrase tous les ingrédients narratifs prescrits par l'ancienne rhétorique (qui, quand, où, comment, à qui, pourquoi) » (Petitjean, 1987 : 84). Barthes (1964 : 190) lui reconnaît un statut particulier : « Cette structure ne coïncide pas fatalement avec la structure de la langue » mais sans aller plus loin dans l'analyse.

280

Or nous pouvons dire aujourd'hui, suite aux nombreux travaux sur les processus rédactionnels (Alamargot & Chanquoy, 2001 ; Olive & Piolat, 2003 ; Plane, 2006), que le fait divers est une écriture « à contraintes » qui demande de gérer des contraintes « linguistiques, psycholinguistiques, procédurales, rhétoriques, pragmatiques et situationnelles » (Rey & Beaudet, 2011). Pour écrire un fait divers, il faut donc maîtriser plus que le code linguistique dans tous ses aspects normatifs. On rejoint là les compétences du rédacteur professionnel en « savoir écrire » (Beaudet & Clerc, 2008) et la définition de Nonnon (1995 : 103) sur l'écriture professionnelle.

2. Le fait divers : un objet d'enseignement

Afin de voir en quoi le fait divers pourrait être un objet d'enseignement à inscrire dans un parcours de rédacteur professionnel, nous avons constitué un corpus autour du même fait divers. L'analyse du corpus va permettre de dégager des savoir-faire qui seront utiles au futur rédacteur professionnel.

Le fait divers étudié a eu lieu dans la soirée du jeudi 27 septembre 2012. Il a été diffusé au niveau régional, national (en France) et international⁵. Le titre de

4 Le titre de l'ouvrage de Sullet-Nylander résume en partie le type d'analyses conduites jusqu'ici : *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Doktorsavhandling. Stockholm, Stockholms universitet, 1998.

5 Cf. annexe.

La Provence (quotidien régional) résume l'information: « Marseille: des riverains expulsent les Roms et brûlent leur camp ».

Nous ferons donc une étude de cas que nous soumettons à une analyse linguistique centrée sur la syntaxe et le lexique.

2.1. Le corpus et sa diversité

Le corpus comprend vingt-six documents ou articles tous recueillis sur la toile le lendemain matin de l'événement. Pour comprendre la façon dont l'information a été relayée et restituée, nous avons interviewé une journaliste⁶; l'interview a été enregistrée puis transcrite.

L'événement s'étant produit à Marseille, l'information est partie de *La Provence* puis a été transmise sous forme de dépêches aux agences de presse dont l'Agence Française de Presse (AFP). De local, cet événement est vite devenu national et même international pour plusieurs raisons. Tout d'abord il concernait un grand nombre de personnes: une cinquantaine d'habitants et une quarantaine de Roms. Ensuite, il avait lieu à Marseille là où une forte population de Roms est implantée. Enfin il constituait un fait de société nouveau, les habitants se substituant à la justice, et par conséquent à la police, pour chasser les Roms de leur quartier et brûler leur campement.

Ce fait divers a été diffusé par des canaux différents⁷. Cinq articles proviennent de sites web de chaînes de télévision ou de radio (nationale, suisse, ou à visée internationale) et quatre articles, de sites d'information publiée exclusivement sur Internet. Les dix-sept restants ont été récoltés sur des sites de journaux: hebdomadaires nationaux ou quotidiens. Parmi ces treize quotidiens français, sept sont nationaux, cinq régionaux et un départemental.

Le fait divers comporte des paroles rapportées qui le rendent touchant⁸: témoignages des habitants, de différents responsables politiques ou associatifs qu'on retrouve d'article en article avec une plus ou moins grande abondance. Signalons toutefois que c'est dans *La Gazette* que se trouve le plus grand nombre de sources citées venant de la presse (*La Provence*, l'AFP), d'institutions (préfecture, police, Sûreté départementale, marins-pompiers de Marseille) et de différentes personnes (politiciens, responsables d'associations, propriétaire du terrain). Mais il faut relativiser cette observation: un fait divers est contraint par le format qui lui est réservé sur le site, c'est-à-dire par le nombre de lignes qui lui sont allouées.

La règle générale du fait divers est sa co-temporalité⁹ c'est-à-dire que « le rapprochement entre "l'instant du surgissement de l'événement" et "l'instant de la consommation de la nouvelle" est le plus fort » (Grzmil-Tylutki, 2009: 55). C'est ainsi que la présence d'indications précises de temps et de lieu et l'usage du passé composé, temps du compte-rendu, sont requis. Il en est de même de l'absence

6 Je remercie Julie Polizzi pour cette interview.

7 Cf. annexe.

8 Nonnon (1995: 104) écrit que « la citation tente de retrouver l'instantanée fulgurance de la sollicitation ».

9 Charaudeau parle de « contemporanéité énonciative » (2005: 107).

des pronoms « je » ou « nous », témoignant ainsi de la non-implication de celui qui rapporte le fait.

Cependant trois articles (un neuvième du corpus seulement) se distinguent des autres car le temps présent y est majoritaire: l'un provient d'un quotidien (*L'Humanité*) et les deux autres, de sites d'information uniquement sur Internet (*Rue 89* et *Huffington Post*¹⁰). Ce choix du temps présent offre au rédacteur la possibilité de réagir à l'actualité comme l'écrit *L'Humanité*: « L'Humanité.fr publie sa réaction ». Ainsi le journaliste insère dans le fait divers de nombreux commentaires: « Le récit nous glace le sang. », « Chacun veut vivre. » qui prennent un ton sentencieux dans *Rue 89*: « Avis aux amateurs ». Dans *Huffington Post*, le rédacteur construit à partir de ce fait divers un véritable plaidoyer dont nous citons quelques extraits:

Aucun citoyen ne peut se substituer aux scandaleuses carences et lacunes de tels ou tels services de l'État et des collectivités locales [...] Oh bien sûr, je ne parle même pas, ce matin, de punir les « Coupables » de ces gestes inadmissibles [...] Je vous demande vraiment, avant de juger, d'écouter sa « plaidoirie » sur le sujet [...]

Truffé de « je » qui s'oppose au « on »¹¹, cet article a toutes les caractéristiques d'un énoncé qu'on pourrait qualifier de « parole publique ». Mais en règle générale, le fait divers reste extérieur au rédacteur.

Notre corpus compte également un article qui se différencie des autres. Il s'agit de celui produit par une chaîne de télévision nationale française (*BFM TV*): l'événement est raconté par une habitante du quartier où a eu lieu l'incident, ce qui nous a permis de comparer le même fait divers produit à l'oral et à l'écrit.

282

2.2. Le fait divers à l'oral

Il était intéressant d'analyser les savoir-faire opératoires au moment de raconter un fait divers à l'oral¹². Dans ce but, nous avons alors construit une grille pour appréhender le schéma narratif du fait divers. Nous avons tout d'abord découpé chronologiquement les événements, tels qu'ils sont racontés par la riveraine et retranscrits sur le site¹³, puis nous avons examiné d'un point de vue linguistique la façon dont les épisodes sont agencés. Voici le récit¹⁴:

Nous sommes allés voir notre « cher et tendre » maire de secteur qui nous a dit qu'elle ne pouvait rien faire pour nous, comme d'habitude. Donc on s'est révolté. On a demandé aux Roms de partir. On a réglé le problème avec nos petits moyens et il n'y a eu aucun incident. Les forces de l'ordre ont été très compréhensives avec nous.

Découpons le récit en sept épisodes tout en les numérotant:

1. Nous sommes allés voir notre « cher et tendre » maire de secteur
2. qui nous a dit qu'elle ne pouvait rien faire pour nous, comme d'habitude.

10 Il s'agit de l'édition française et non américaine.

11 Sur les différents emplois de « on », cf. Petitjean (1987: 77).

12 Il y a peu d'analyses linguistiques des faits divers oraux. Blanche-Benveniste (2003) prend pour exemple la dépêche d'agence pour comparer la fréquence des noms et des verbes à l'oral et à l'écrit.

13 La retranscription a été fidèle aux propos de la riveraine (cf. le podcast sur BFM TV).

14 Si ce récit oral est ponctué, c'est parce qu'il est retranscrit sur le site Internet.

3. Donc on s'est révolté.
4. On a demandé aux Roms de partir.
5. On a réglé le problème avec nos petits moyens
6. et il n'y a eu aucun incident.
7. Les forces de l'ordre ont été très compréhensives avec nous.

Pour chacun des épisodes¹⁵, nous allons faire correspondre un titre le résumant (colonne 2 du tableau) puis caractériser les choix linguistiques du locuteur (colonne 3 du tableau):

N° des épisodes	Titre des épisodes	Choix linguistiques
1	La démarche des riverains	emploi de « nous » en sujet ajouts d'adjectifs « cher et tendre » sur le nom
2	La réponse du maire	Réponse insérée dans une relative en « qui » emploi de « nous » en complément et de « elle » en sujet emploi d'une forme négative « ne ... rien »
3	La conséquence à cette réponse (la révolte)	emploi de « donc » connecteur de conséquence emploi de « on » sujet
4	La première action (la demande aux Roms)	emploi de « on » sujet
5	La seconde action (la résolution du problème)	emploi de « on » sujet emploi de « nos petits moyens »
6	La conséquence de l'acte (du côté des Roms)	emploi de « il y a » emploi d'une forme négative « ne ... aucun »
7	La conséquence de l'acte (du côté de la police donc des habitants)	emploi d'un syntagme nominal sujet « Les forces de l'ordre » emploi d'une forme affirmative

Tableau 1. Découpage du récit oral et choix linguistiques

En étudiant les titres donnés aux épisodes, nous constatons que les faits sont rapportés dans l'ordre chronologique: de la démarche des riverains (avec réponse du maire 2 et conséquence 3) en passant par leur action (demande des Roms 4 et résolution du problème 5) pour finir sur les conséquences de leur acte (6-7).

Si nous observons les épisodes, nous remarquons que les choix linguistiques du locuteur ne sont pas anodins (colonne 3). L'ajout du groupe d'adjectifs *cher et tendre* pour le personnage du maire et sa mise en guillemets (1) invitent le lecteur à ne pas prendre ces adjectifs au pied de la lettre mais présagent de la suite du récit comme l'indique la négation sur le verbe *faire* (2: *elle ne pouvait rien faire pour nous*). Quant aux pronoms, ils marquent le nombre de personnages en présence dans cet affrontement: du *nous* impliquant le locuteur (1-2), on passe au *on* incluant

¹⁵ Désormais quand nous évoquerons les épisodes dans l'article, nous les désignerons par leur numéro.

l'ensemble des riverains mécontents (3-4-5) reflétant ainsi le face à face avec le maire (2: *elle*). Mais cette solitude du maire n'est qu'illusion car ce personnage représente la loi, et par conséquent la justice et la police si bien que face au maire les riverains ne peuvent n'avoir que de *petits moyens* (5). L'emploi d'un syntagme nominal sujet *Les forces de l'ordre* dans le dernier épisode (7), après toute une suite de pronoms sujets, appuie l'idée que la loi est au-dessus des citoyens puisque c'est à la police qu'est renvoyé le dernier mot de l'histoire.

Si le choix lexical du locuteur reflète l'affrontement des deux parties (le maire et les riverains) du fait de l'immobilisme du représentant de la loi (2: *rien faire pour nous, comme d'habitude*), la fin du récit fait retomber la tension. Les deux derniers énoncés s'opposent, par leur polarité: phrase négative (6) vs affirmative (7) et par leur lexique (*aucun / très*) si bien que le ressenti du lecteur est que les parties en présence peuvent de nouveau communiquer.

2.3. Le fait divers à l'écrit

Analysons maintenant ce texte écrit, paru sur le site web de *France 24*. Le fait divers y est présenté au moyen de deux phrases :

Des Marseillais ont incendié, jeudi soir, les restes d'un campement Rom illicite après en avoir fait fuir les occupants. La police n'a procédé à aucune interpellation, estimant que l'expulsion avait eu lieu sans violence physique.

284

Afin de comprendre comment sont organisés les événements dans ce texte écrit, il est nécessaire tout d'abord de retrouver la succession des faits dans le temps. Certains mots du texte sont alors des indices précieux car ils permettent de reconstruire la trame du fait divers et de numéroter les faits dans l'ordre chronologique :

1. Il s'agit de Marseillais.
2. Le campement Rom est illicite.
3. Jeudi soir, les Marseillais ont fait fuir les occupants.
4. Ils les ont expulsés sans violence physique.
5. Ils ont incendié les restes du campement.
6. La police n'a procédé à aucune interpellation.

Nous pouvons alors mettre en parallèle le texte écrit et la chronologie des faits en nous référant aux numéros :

Texte écrit	Ordre chronologique des faits
Des Marseillais	1
ont incendié,	5
jeudi soir,	3
les restes d'un campement Rom illicite	2
après en avoir fait fuir les occupants.	3
La police n'a procédé à aucune interpellation	6
estimant que l'expulsion avait eu lieu sans violence physique.	4

Tableau 2. Corespondance récit écrit et chronologie des faits

Si nous comparons les deux tableaux (1 et 2), nous constatons que la façon de raconter est différente. À l'écrit, les épisodes ne s'enchaînent pas d'une façon chronologique : l'ordre (1-5-3-2-3-6-4) n'est pas celui des faits racontés chronologiquement à l'oral (cf. tableau 1).

De la même façon que pour le récit oral, examinons les choix linguistiques du journaliste. Les deux phrases respectent l'ordre canonique du français : sujet-verbe-objet et apportent les informations principales (Qui? Quoi? Où? Quand? Pourquoi?), rappelant ainsi la technique de la pyramide inversée¹⁶ enseignée dans les écoles de journalisme.

L'écriture de ce fait divers s'apparente à celle d'une pièce de théâtre respectant la règle des trois unités¹⁷ : de temps (jeudi soir¹⁸), de lieu (à Marseille¹⁹) et d'action (expulsion des Roms) dont la cause est contenue dans l'adjectif *illicite*. À l'intérieur de ce cadrage (temporel, locatif et causatif), la pièce se déroule en deux actes : le premier concerne l'action des Marseillais et le second celle de la police. Mais les événements rapportés ne suivent pas la chronologie des faits. Dans l'acte 1, le premier verbe *ont incendié* est postérieur dans le temps au second *fuir* et la construction de ce dernier dans un syntagme prépositionnel *après en avoir fait fuir les occupants* fournit un repère temporel au premier verbe. Dans l'acte 2, la conséquence (*aucune interpellation*) précède la cause (*l'expulsion avait eu lieu sans violence*) et renvoie à l'acte 1 car cette cause est aussi une réponse à la façon dont les habitants ont fait fuir les Roms (Comment les ont-ils fait fuir? / Réponse : en les expulsant sans violence).

Les événements rapportés sont donc liés et donnent un mouvement interprétatif au texte écrit. Les effets argumentatifs sont d'autant plus efficaces « qu'ils n'ont pas l'air argumentatif, et qu'ils construisent des univers, des personnages dont la construction même oriente l'interprétation des prédications dont ils servent de support » (Rabatel, 2004 : 9).

3. Le fait divers : un outil de formation

Si l'organisation du fait divers diffère selon le mode de production (oral vs écrit), en quoi peut-il être un outil de formation pour le futur rédacteur professionnel ?

3.1. Acquérir des compétences linguistiques

La comparaison des deux versions du même fait divers montre qu'à l'écrit, les phrases sont plus longues, qu'elles comportent plus de sujets nominaux alors qu'à l'oral, les sujets sont essentiellement pronominaux. L'écrit comporte de nombreuses nominalisations (*campement, occupant, interpellation, expulsion*) alors qu'à l'oral un plus grand nombre de verbes tensés apparaît, la seule nominalisation étant utilisée avec le support du verbe « il y a » (*et il n'y a eu aucun incident*). Ces nominalisations à

16 Cette technique consiste à livrer dès l'introduction les informations les plus importantes (les faits) pour ensuite dérouler les informations secondaires (les circonstances) par ordre d'importance décroissant (Facques & Sanders, 2004).

17 Règle des trois unités telle qu'elle est définie par Boileau (*l'Art poétique, Chant III, 1674*).

18 Cet élément sert de cadratif au texte, au sens de Combettes & Tomassone (1988).

19 Par déduction avec *Marseillais*.

l'écrit condensent l'information (Blanche-Benveniste, 2003²⁰) d'où le faible nombre de verbes conjugués, les autres verbes étant relégués au rang d'infinitifs construits dans un syntagme prépositionnel (*après avoir fait fuir*) ou de participe présent (*estimant*), indiquant les circonstances de l'action et s'emboîtant ainsi aisément dans les différents épisodes des actes. La dépêche d'agence se trouve contrainte de transposer l'information sur les noms car l'essentiel doit être dit dans le premier paragraphe, l'œil du lecteur se lassant au bout de trois lignes²¹.

Les possibilités offertes par la langue sont donc exploitées différemment à l'oral et à l'écrit. Le récit oral n'est pas contraint par la longueur (celui de BFM TV comprend 66 mots) : il peut accumuler les constructions verbales, sans les intégrer en un grand ensemble et sans les hiérarchiser. À l'inverse, le fait divers écrit est un récit condensé (celui de France 24 comprend 38 mots) ayant une configuration contrainte si bien que le journaliste opère, au moment où il écrit, des choix linguistiques : pour hiérarchiser autrement l'information que sous une forme chronologique, il exploite les possibilités qu'offre la grammaire. Par exemple, recourir à des sujets nominaux, nominaliser un verbe, l'employer sous sa forme participe, l'insérer dans un syntagme infinitif prépositionnel ou dans une subordonnée, utiliser les temps adéquats dans les enchâssements de subordonnées, etc. Ce sont ces compétences linguistiques que le futur rédacteur professionnel doit posséder.

3.2. Construire des compétences rédactionnelles

286

Pour capter son public, le journaliste doit ménager le suspense en déroulant autrement l'information que sous une forme chronologique, en la hiérarchisant. Sa compétence à écrire un fait divers englobe autant la rhétorique que la syntaxe. Il faut donc exercer le futur rédacteur professionnel à démonter ce genre textuel, à en comprendre les mécanismes pour saisir le mouvement interprétatif des textes. Ce sont ces compétences rédactionnelles que le futur rédacteur professionnel doit intégrer s'il veut produire des effets.

Dans le cadre d'une formation universitaire, le fait divers fournirait ainsi au rédacteur un modèle d'écriture ayant le pouvoir de garder son lecteur en haleine. Mais comme l'écrivent Rinck *et al.* (2012 : 19), il faut dépasser le modèle : « Cependant, si l'on enseigne les genres, le risque est de s'en tenir à l'idée que les genres sont des modèles que les étudiants doivent s'approprier, alors que l'enjeu de la maîtrise des genres est d'apprendre à en faire usage, c'est-à-dire à penser et agir avec, ou à travers ces genres ». Pour que ce modèle soit intériorisé par le rédacteur – c'est-à-dire qu'il fasse parti de sa bibliothèque interne d'écriture – et réutilisé, il faut exercer les étudiants à écrire des faits divers²², l'écriture étant un « puissant outil cognitif²³ ».

Au-delà de ce réinvestissement, l'exercice vise la transposition et l'ajustement en fonction de la situation rédactionnelle. En effet pourquoi ne pas s'appuyer sur

20 À la suite de Halliday, M.A.K., *Spoken and Written Language*, Oxford, Oxford University Press, 1985 et de Biber Douglas. *Variety across Speech and Writing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

21 Je remercie Julie Polizzi pour cette donnée.

22 Cet exercice a été proposé aux étudiants ; nous n'en rendons pas compte ici.

23 Nous empruntons ces mots à Crinon Jacques & Guigue Michèle. (2006 : 119) : Écriture et professionnalisation. Note de synthèse, *Revue française de pédagogie*, n° 156, p. 117-169.

le modèle du fait divers pour écrire un article dans un journal d'entreprise? Le rédacteur aurait tout à gagner de savoir hiérarchiser l'information s'il veut garder son lecteur en haleine et ainsi installer chez lui « une lecture gourmande²⁴ ».

Conclusion

L'étude du fait divers écrit a montré qu'il présente des caractéristiques linguistiques qui lui sont propres et qui le distinguent du fait divers oral : ajustement des temps, des pronoms personnels, fréquence des nominalisations et des sujets nominaux, importance des verbes aux modes non personnels. Mais au-delà de ces caractéristiques en langue, la rédaction de faits divers se prête à l'apprentissage d'une méthode de planification par modélisation et d'adaptation à la contrainte rédactionnelle. Le fait divers est donc plus qu'un genre rédactionnel, c'est une écriture à contraintes.

Ce sont ces raisons qui font du fait divers à la fois un objet d'enseignement et un outil de formation à inscrire dans un parcours de formation au métier de rédacteur. À travers la lecture et l'écriture de faits divers, le futur rédacteur professionnel s'approprie non seulement des manières de faire (des savoir-faire) mais aussi de penser (il apprend à hiérarchiser l'information).

Le fait divers participe donc à acquérir une écriture experte. Les compétences de haut niveau, acquises par l'étude de cet outil performant de communication, sont transférables dans d'autres situations de rédaction professionnelle.

Bibliographie

- ALAMARGOT D. & CHANQUOY L., *Through the models of writing*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 2001.
- BAKHTINE M., *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1984.
- BARTHES R., *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, p. 188-197.
- BEAUDET C. & CLERC I., « L'enseignement de la rédaction professionnelle au Québec : Quels fondements disciplinaires? Quelle reconnaissance institutionnelle? », dans *Actes de la Conférence Internationale « De la France au Québec. L'écriture dans tous ses états »*, Du 12 au 15 novembre 2008, Poitiers, université de Poitiers, 2008, 18 p. [En ligne]
- BEAUDET C. & REY V., « De l'écrit universitaire à l'écrit professionnel : comment favoriser le passage de l'écriture heuristique et scientifique à l'écriture professionnelle? », *Scripta*, vol. 16, n° 30, 2012, p. 169-197.
- BLANCHE-BENVENISTE C., « Nom et verbe dans l'opposition entre oral de conversation et écrit informatif », in *Nom et verbe : catégorisation et référence, Actes du Colloque International de Reims 2001, Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive*, Reims, Presses universitaires de Reims, n° 18, 2003, p. 35-61.
- BORRELL A., « Faits divers et faits de société dans la médiatisation des "banlieues" au journal télévisé de 20h00 », *Les Cahiers du journalisme*, n° 17, 2007, p. 134-145.
- CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

24 Cette expression de « lecture gourmande » est de Véronique Rey.

- CHEVRET Ch., « Le traitement du fait divers par la presse comme miroir des mutations de l'espace public: l'exemple du quotidien français "Libération" », *Les Cahiers du journalisme*, n° 17, 2007, p. 178-193.
- COMBETTES, B. & TOMASSONE R., *Le Texte informatif: aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/Westmael, 1988.
- FACQUES B. & SANDERS C., « Textes journalistiques et analyse contrastive du genre en didactique », *Langages*, vol. 1, n° 153, 2004, p. 86-97.
- GRZMIL-TYLUTKI H., « Le "fait divers", un genre rédactionnel et métadiscursif », *Synergies Pologne*, n° 6, 2009, p. 45-58.
- LITS M., « Le fait divers: un genre strictement francophone ? », *Semen*, n° 13, 2000, p. 39-50.
- NONNON É., « Les interactions lecture-écriture dans l'expérience d'une écriture professionnelle: le mémoire des professeurs débutants », *Pratiques*, n° 86, 1995, p. 93-122.
- OLIVE T. & PIOLAT A., « Activation des processus rédactionnels et qualité des textes », *Le langage et l'Homme*, vol. 38, n° 2, 2003, p. 191-203.
- PETITJEAN A., « Les faits divers: polyphonie et hétérogénéité textuelle », *Langue française*, n° 74, 1987, p. 73-96.
- PLANE S., « Singularités et constantes de la production d'écrit. L'écriture comme traitement de contraintes », in LAFFONT-TERRANOVA J. & COLIN D., dir., *Didactique de l'écrit. La construction des savoirs et le sujet-écrivain*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2006, p. 33-54.
- RABATEL A., *Argumenter en racontant. (Re)lire et (ré)écrire les textes littéraires*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- REY V. & BEAUDET C., « Rapports aux textes virtuels en formation de lettres: vers une nouvelle écriture professionnelle », *LIDIL*, n° 43, 2011, p. 103-116.
- RINCK F., QUINTILIANO GUIMARÃES S.J. & ALVES ASSIS J., « Quel cadre pour penser les pratiques de lecture et d'écriture dans la formation universitaire et/ou dans la vie professionnelle ? » *Scripta*, vol. 16, n° 30, 2012, p. 16-25.
- ROUBAUD M.-N. & REY V., « Une grammaire au service d'une écriture professionnelle », in BERTRAND O. & SCHAFFNER I., dir., *Enseigner la grammaire*, Palaiseau, Éditions de l'École Polytechnique, 2013, p. 175-187.

Annexe : Liste des 26 articles consultés sur le web

chaînes de télévision	
<i>France 24</i>	Chaîne de télévision d'information internationale française en continu qui émet en trois langues (français, anglais et arabe)
<i>TF1</i>	<i>Télévision française 1</i> : la plus ancienne chaîne de télévision généraliste nationale française
<i>BFM TV</i>	Chaîne de télévision française d'information nationale en continu
chaînes de radio	
<i>Europe 1</i>	Radio privée généraliste française
<i>RTS Info</i>	Les plateformes d'actualité quotidiennes de la Radio Télévision Suisse
sites d'information publiée exclusivement sur Internet	
<i>Atlantico</i>	Site d'information français uniquement sur Internet
<i>Huffington Post</i>	Version française de <i>The Huffington Post</i> Journal francophone d'information exclusivement sur Internet
<i>Paris dépêches</i>	Organe de presse indépendant en ligne
<i>Rue 89</i>	Un site web de débat participatif créé par d'anciens journalistes de <i>Libération</i>
journaux hebdomadaires français	
<i>L'Express</i>	Site d'actualités (Magazine : <i>L'Express</i>)
<i>La Gazette</i>	Site d'actualités sur la fonction publique territoriale et les collectivités locales (Magazine : <i>La Gazette des communes, des départements et des régions</i>)
<i>Le Nouvel Obs</i>	Site d'information générale (Magazine : <i>Le Nouvel Observateur</i>)
<i>Le Point</i>	Site d'information générale (Magazine : <i>Le Point</i>)
quotidiens nationaux	
<i>Les Échos</i>	Quotidien français d'information économique et financière
<i>Le Figaro</i>	Le plus ancien quotidien national
<i>L'Humanité</i>	Journal d'opinion
<i>Libé Marseille</i>	Correspondant du journal <i>Libération</i> sur Marseille
<i>Le Monde</i>	Quotidien français de référence, le plus diffusé à l'étranger
<i>Metro</i>	Quotidien français d'information générale gratuit
<i>20 minutes</i>	Quotidien français d'information générale gratuit
quotidiens régionaux	
<i>Le Dauphiné</i>	Quotidien (<i>Le Dauphiné libéré</i>) de la région Rhône-Alpes (siège à Grenoble)
<i>Ouest France</i>	Quotidien vendu dans les régions de l'Ouest de la France et à Paris (siège à Rennes)
<i>Le Parisien</i>	Le premier quotidien à Paris et Île-de-France (siège dans la banlieue parisienne)
<i>La Provence</i>	Quotidien régional des Bouches du Rhône, du Vaucluse et des Alpes de Haute Provence (siège à Marseille)
<i>Le télégramme de Brest</i>	Quotidien de la région du Finistère (siège à Brest)
quotidien départemental	
<i>Var Matin</i>	Quotidien du département du Var, Sud de la France (siège à Nice)

Résumé

Nous nous proposons d'examiner si l'étude du fait divers pourrait entrer dans le cursus universitaire des futurs rédacteurs professionnels que nous formons à l'université d'Aix-Marseille, depuis septembre 2011. La comparaison de vingt-six articles recueillis sur le web relatant le même fait divers montrera que ce genre à l'écrit relève d'une écriture experte qui diffère du récit oral. La connaissance de cet écrit de type professionnel par les étudiants tant dans des activités de lecture que d'écriture devrait amener, d'une part, le futur rédacteur professionnel à acquérir des compétences linguistiques: être capable de faire des choix linguistiques. D'autre part, elle devrait le conduire à construire des compétences rédactionnelles: comprendre les mécanismes rédactionnels de ce genre textuel afin de capter le mouvement interprétatif des textes, l'intérioriser, le modéliser et l'ajuster à la situation rédactionnelle.

Abstract

Our purpose is to examine if the study of a news item could be part of the university programs of the future professional writers we train at Aix-Marseille University since September 2011. The comparison of 26 web articles relating the same piece of news will show that that type proceeds from an expert writing which is different from the oral narrative. The students' knowledge of that professional writing type, both in reading and writing activities, should lead them to acquire, on one hand, linguistics skills, and on the other hand, writing skills which should allow them to understand the writing mechanisms of that type of text in order to figure out their interpretative movement, to interiorize it and adjust it to the writing situation.